



BREZHONEG 2015

DIAGNOSTIC DE L'ETAT
DE LA LANGUE BRETONNE
DANS LE PAYS DE SAINT-MALO

DIAGNOSTIK WAR STAD
AR BREZHONEG
E BRO SANT-MALOÙ

OBSERVATOIRE DE LA LANGUE BRETONNE
ARSELLVA AR BREZHONEG
2004

CARTE D'IDENTITÉ DU PAYS DE SAINT-MALO

Nombre de communes :	71
Population totale en 1999 :	149 360
Évolution 1990 -1999 :	+ 4,7 %
Superficie :	1 107 km ²
Densité :	135 habitants au km ²
Source : INSEE	

Carte I – Présentation du pays de Saint-Malo



Le pays de Saint-Malo, longtemps tourné vers la mer, bénéficie aujourd'hui de **voies de communication** qui favorise ses **échanges avec Rennes**. D'autres aménagements (aéroport de Dinard-Pleurtuit, terminal de ferries) assurent de bonnes liaisons avec des destinations plus lointaines, ce qui renforce la **vocation touristique** du territoire. On trouve d'ailleurs ici **la part la plus importante de résidences secondaires** de l'ensemble des pays bretons (22 % des logements en moyenne, et jusqu'à plus de 50 % dans certaines communes littorales).

La ville de Saint-Malo concentre un tiers de la population, et les principales unités urbaines du pays sont situées le long de l'estuaire de la Rance. **La densité de population est donc importante au nord-ouest du pays** au détriment du reste du territoire où seules Dol-de-Bretagne et Combourg exercent une influence (tout en subissant la concurrence de la ville de Rennes). La **progression de la population** dans l'ensemble du pays est presque entièrement due au **solde migratoire positif** ; dans le détail, on distingue le sud du pays où l'influence de Rennes explique une part de jeunes assez élevée, alors que la part des plus de 60 ans dans le nord-ouest est plus importante que la moyenne.

Le taux d'activité du pays est ici légèrement inférieur à celui de l'ensemble de la Bretagne. Dans le domaine de l'emploi, la **prééminence de Saint-Malo** est encore plus nette et entraîne de nombreuses migrations alternantes (la ville concentre la moitié des emplois du pays). Cependant de nombreux actifs travaillent à l'extérieur, spécialement dans le pays de Rennes. Dans la zone d'emploi de Saint-Malo, 73 % des actifs travaillent dans les services du fait de la forte activité touristique de l'endroit, et le secteur de l'industrie est peu développé. Sur l'ensemble du pays, le taux de chômage est supérieur à la moyenne régionale.

Source : INSEE

LA POPULATION BRITTOPHONE DU PAYS DE SAINT-MALO

En ce qui concerne la langue bretonne, par extrapolation à partir des données disponibles, **on estime à 800 le nombre de brittophones dans le pays de Saint-Malo**, soit 0,5 % de sa population totale (cette proportion est de 7,5 % sur l'ensemble de la Bretagne historique).

Le chiffre paraît très faible, mais il faut ici tenir compte du fait que le territoire considéré n'est plus traditionnellement de langue bretonne depuis plusieurs siècles. La pratique du breton est donc ici le fait de locuteurs venus des départements de Basse-Bretagne ou de « néo-bretonnants ».

Il est intéressant de souligner le fait qu'**en Ile-et-Vilaine la proportion des bretonnants dans les différentes classes d'âges est la mieux équilibrée des 5 départements bretons**¹ (les 3 départements de Basse-Bretagne connaissant un fort vieillissement de leur population brittophone).

Carte II – Présentation des communes du pays de Saint-Malo



¹ Données : INSEE

I - SITUATION DE LA LANGUE BRETONNE DANS L'ENSEIGNEMENT

Carte III - Enseignement du/en breton dans le pays de Saint-Malo - rentrée 2003



A - ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

1 - Enseignement en breton

▪ Offre

L'enseignement bilingue dans le pays de Saint-Malo est très jeune puisqu'il n'y est implanté que depuis la rentrée scolaire 2000, date à laquelle s'est ouvert un site bilingue public (Div Yezh) sur la ville de Saint-Malo. D'abord limité au préélémentaire, cette offre s'étend au primaire depuis la rentrée 2002.

Néanmoins les autres filières bilingues que sont Diwan (filière immersive privée associative) et Dihun (filière à parité privée catholique) ne bénéficient encore d'aucun site en pays de Saint-Malo.

Pour l'instant, l'enseignement bilingue ne se poursuit pas au delà du primaire dans ce pays. La continuité de l'enseignement bilingue n'est donc pas assurée. Aucun collège, aucun lycée et aucun établissement d'enseignement technique ne propose un enseignement en breton sur le territoire considéré. Les jeunes qui le souhaitent seront donc contraints d'aller poursuivre leurs études dans le secondaire dans les pays voisins (en particulier celui de Rennes).

▪ Distribution des effectifs bilingues

Tableau I - Effectifs bilingues du pays de Saint-Malo par niveau et par commune - rentrée 2003

	Préélémentaire	Élémentaire	Collège	Lycée	TOTAL
Saint-Malo	29	14	-	-	43
TOTAL pays de Saint-Malo	29	14	-	-	43

Tableau II - Effectifs bilingues du pays de Saint-Malo par niveau et par filière - rentrée 2003

	Préélémentaire	Élémentaire	Collège	Lycée	TOTAL
Ecoles publiques (Div Yezh)	29	14	-	-	43
Ecoles privées catholiques (Dihun)	-	-	-	-	-
Ecoles privées associatives (Diwan)	-	-	-	-	-
TOTAL	29	14	-	-	43

En 2003, l'enseignement bilingue scolarise en pays de Saint-Malo **43 élèves** de la maternelle au lycée, ce qui représente 0,5 % de la population scolaire bilingue bretonne (le pays représente 3,6 % de la population scolaire bretonne globale).

Les effectifs bilingues du pays de Saint-Malo ne sont scolarisés que dans le préélémentaire et l'élémentaire. Cette situation s'explique par la jeunesse de la filière. Ces élèves sont de plus tous concentrés sur la ville de Saint-Malo où ils représentent 0,8 % des effectifs du primaire.

Tableau III - Proportion d'élèves bilingues dans la population scolaire (public + privé - enseignement général, technique et professionnel) par niveau et par commune - rentrée 2002

	Préélémentaire (%)	Élémentaire (%)	Collège (%)	Lycée (%)	TOTAL (%)
Saint-Malo	1,4	0,3	-	-	0,3
PAYS DE SAINT-MALO	0,5	0,2	-	-	0,1
BRETAGNE	2,1	1,2	0,6	0,2	1,03

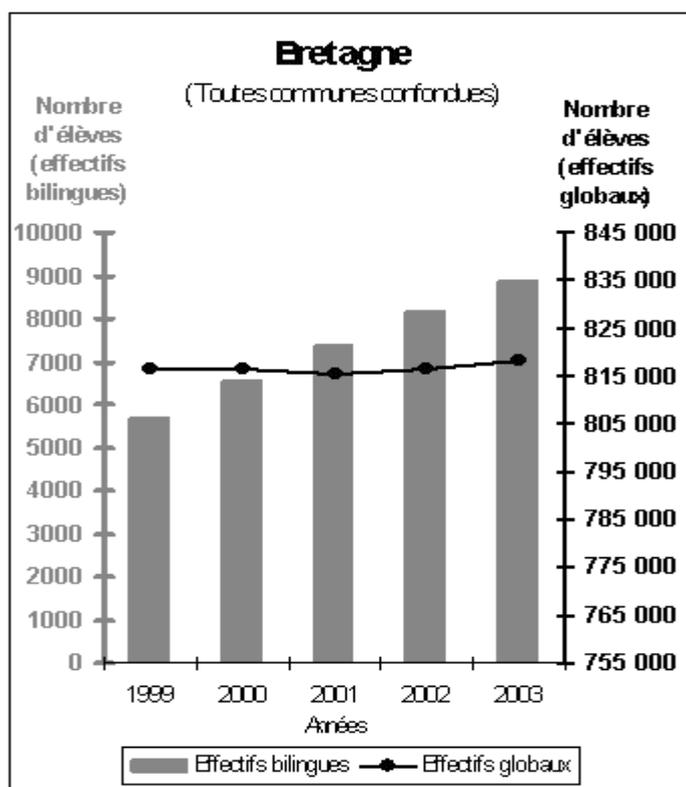
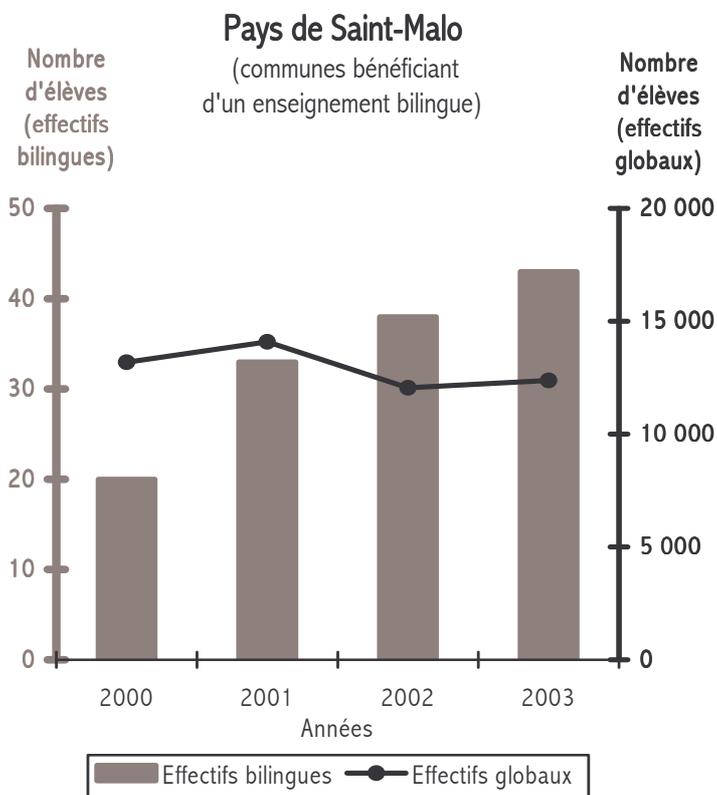
La proportion des effectifs bilingues dans le pays de Saint-Malo est encore assez faible : 0,1 % de l'ensemble des élèves scolarisés suivent un enseignement bilingue. Il est à noter que dans l'ensemble des grandes agglomérations de Bretagne, la proportion d'élèves bilingues parmi la population scolaire est faible : elle est de 0,8 % à Saint-Brieuc, 0,6 % à Brest, 0,5 % à Nantes, 1 % à Rennes, 1,8 % à Quimper, 2,5 % à Vannes, et 0,3 % à Saint-Malo.

■ Evolution des effectifs bilingues

Tableau IV – Comparaison de l'évolution des effectifs bilingues et des effectifs globaux de l'enseignement (de la maternelle à la terminale) sur les communes du pays de Saint-Malo bénéficiant d'un enseignement bilingue - période 2000 - 2003

Commune	2000		2001		2002		2003	
	Effectifs bilingues	Effectifs globaux						
Saint-Malo	20	13 182	33	14 091	38	12 053	43	12 373
Pays de Saint-Malo	20	13 182	33	14 091	38	12 053	43	12 373

Graphique I - Comparaison de l'évolution des effectifs bilingues et des effectifs globaux de l'enseignement (de la maternelle à la terminale) dans le pays de Saint-Malo (et sur l'ensemble de la Bretagne) – période 1999 - 2003



L'étude comparée de l'évolution des effectifs dans l'enseignement bilingue et dans l'enseignement en général est assez édifiante.

A l'échelle des 5 départements, le graphique II montre une assez grande stabilité du nombre des enfants scolarisés (+0,22 % entre 1999 et 2003). Or, malgré cette tendance naturelle liée à la démographie, on constate que les effectifs des écoles bilingues connaissent, quant à eux, une progression constante (+56,4 % entre 1999 et 2003). Il apparaît donc clairement que ces écoles répondent à une attente des parents d'élèves et qu'il conviendrait en conséquence de favoriser le développement de ce type de filières notamment en appuyant les actions des associations de parents d'élèves qui travaillent en ce sens.

A l'échelle du pays de Saint-Malo, on retrouve les mêmes tendances aux erreurs d'échantillonnage près.

L'offre en enseignement bilingue n'est donc actuellement présente dans le pays de Saint-Malo que sur la commune de Saint-Malo. On pourrait y voir une certaine adéquation avec la répartition de la population sur le territoire considéré puisque Saint-Malo concentre déjà 41,8 % de la population scolaire du pays.

Pourtant on a vu que les élèves en filière bilingue sont tous scolarisés dans le primaire. Or seulement 30,6 % de l'ensemble des élèves du primaire du pays sont scolarisés à Saint-Malo. On peut donc supposer que des familles, qui seraient intéressées par ces formes d'enseignement, y renoncent faute d'une offre de proximité notamment dans les autres communautés de communes du territoire.

Une enquête précise précédée d'une campagne d'information adéquate serait donc à mener auprès des parents d'élèves potentiels pour que la répartition géographique des écoles bilingues réponde au mieux aux besoins réels.

2 - Enseignement du breton

▪ Initiation à la langue bretonne dans le premier degré public

L'enseignement du breton s'inscrit dans les orientations qui ont été retenues pour le développement général de l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire. Cependant, à notre connaissance, aucune initiation à la langue bretonne de ce type n'est proposée aux scolaires du pays de Saint-Malo à l'heure actuelle.

L'inspection académique d'Ille-et-Vilaine pourrait à ce sujet prendre exemple sur celle du Finistère qui a pris l'initiative de faire appel à des intervenants extérieurs pour mener une action de sensibilisation à la langue bretonne auprès des élèves scolarisés dans les établissements publics du premier degré.

▪ Enseignement du breton dans le second degré

A la rentrée scolaire 2003, dans le public, un enseignement de breton n'est proposé dans le pays de Saint-Malo que sur la ville de Saint-Malo, mais il faut rappeler qu'elle concentre 53,6 % des élèves du secondaire du territoire (et même 67,9 % des lycéens).

L'un des dix collèges publics du pays (le collège Charcot à Saint-Malo) propose ainsi un enseignement de breton qui a été suivi par **69 collégiens** en 2002 (soit **43,4 %** des effectifs de breton dans les collèges du département).

Le lycée Cartier est le seul des 7 lycées du pays à proposer un tel enseignement (il a concerné 8 des 52 lycéens ayant suivi des cours de breton en Ille-et-Vilaine en 2002).

Un tel enseignement existe peut-être dans certains établissements privés du pays de Saint-Malo, mais nous ne disposons pas de données précises sur ce point.

On est frappé par la faiblesse de ces effectifs. Un rapport abordant ce sujet (*Evaluation de l'enseignement dans l'académie de Rennes*) a été remis en septembre 2000 au Ministère de l'Education nationale par l'Inspection Générale de l'Education nationale. La première cause qui y est avancée pour expliquer cette faiblesse est le manque d'information. Il conviendrait donc d'encourager une campagne de communication à destination des familles qui mettrait en valeur les bienfaits du bilinguisme et l'offre existante. Cette dernière ayant du reste besoin d'être étendue à un plus grand nombre d'établissements et de bénéficier de meilleures conditions pratiques.

Il est alarmant de voir que la politique actuelle de l'académie de Rennes va plutôt dans le sens d'une réduction de l'offre existante : la carte scolaire du breton qui serait organisée en pôles prévoit la suppression de l'option breton dans 9 lycées et 2 collèges de la Bretagne administrative à la rentrée 2004. Ceci bien que le recteur d'académie mentionne dans son introduction au *Projet académique 2003-06* « l'engagement commun de l'Etat et des collectivités pour développer le bilinguisme français-breton ».

3 - Enseignement supérieur

Aucun établissement d'enseignement supérieur ne propose de cours de breton en pays de Saint-Malo.

B - ENSEIGNEMENT AUX ADULTES

En 2003, un enseignement de breton est proposé aux adultes du pays de Saint-Malo sur 4 communes. Ces communes regroupent 39,5 % de la population du pays. La répartition des sites sur le territoire (cf. carte III) répond en partie à la distribution de la population sur le territoire.

L'association rennaise **Skol an Emsav** assure les cours dispensés à Combourg.

Signalons au passage l'existence de **DAO** (Deskiñ d'an Oadourien), association qui fédère à l'échelle de la Bretagne des structures dispensant des cours pour adultes (cours du soir, stages, cours par correspondance). DAO a pour but d'améliorer et de coordonner ce type d'enseignement (notamment en travaillant à la formation des enseignants et à la mise en place d'un livret d'évaluation destiné aux apprenants).

Dans le pays de Saint-Malo, près de **70 adultes** ont ainsi suivi des cours de breton au cours de l'année 2002/2003, dont les deux tiers à Saint-Malo.

II - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE DANS LA VIE PUBLIQUE

APERÇU DE LA SITUATION DU BILINGUISME DANS LA SIGNALISATION DANS LE PAYS DE SAINT-MALO

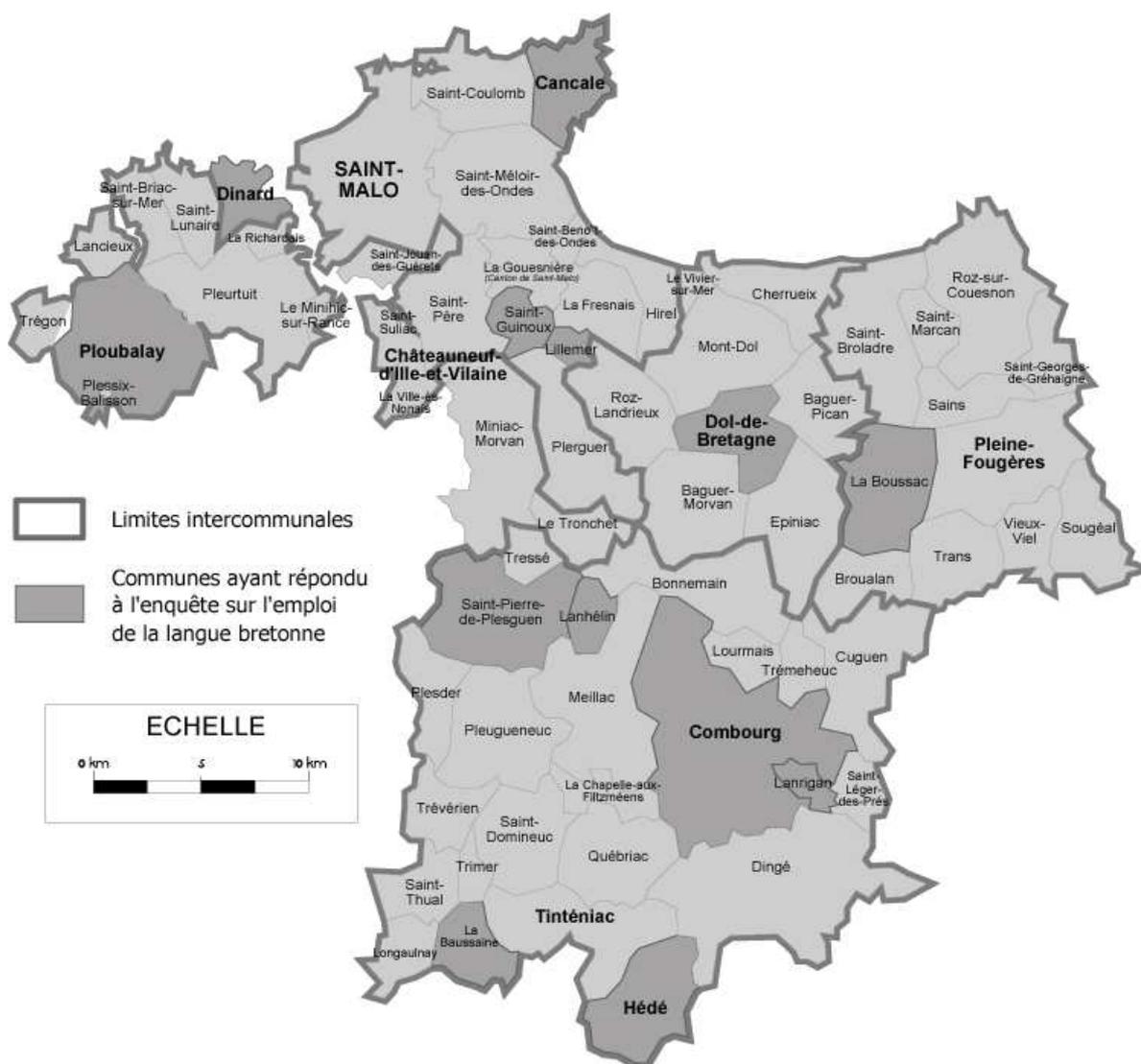
En 1998, **le Conseil général d'Ille-et-Vilaine** a décidé de ne pas opter pour la signalisation directionnelle bilingue dans l'immédiat. Une réflexion a cependant été entamée en 2002 sur la mise en place d'une signalisation touristique et patrimoniale en breton.

Le breton peut être présent dans la signalisation routière par la mise en place, à l'initiative des communes du pays de Saint-Malo, de panneaux en breton aux entrées et aux sorties d'agglomération. Cependant, à notre connaissance, aucune de ces communes n'a encore accompli de tels aménagements.

En avril 2003, le service Observatoire de l'Office de la Langue Bretonne a lancé une « **enquête sur l'emploi de la langue bretonne par les communes de Bretagne** ». Des données ont ainsi pu être recueillies sur la position des élus par rapport à la langue bretonne, sur son emploi dans la signalisation, dans le fonctionnement interne et externe des mairies. Les municipalités prêtes à promouvoir l'emploi de la langue bretonne ont également été recensées.

Près d'un cinquième des communes du pays de Saint-Malo (13 sur 71) a participé à cette enquête, ce qui représente **23,0 % de la population** du territoire (la mairie de Saint-Malo ne s'est malheureusement pas exprimé à cette occasion).

Carte IV- Communes ayant répondu à l'enquête sur l'emploi de la langue bretonne



1 - La langue bretonne, marque d'identité valorisante pour l'ensemble de la Bretagne et pour l'ensemble des Bretons

En pays de Saint-Malo, une majorité des communes ayant participé à l'enquête (9 sur les 11 qui se sont exprimées sur ce point) s'est dite en accord avec l'affirmation « la langue bretonne ne concerne pas seulement les locuteurs du breton, elle est une marque d'identité valorisante pour tous les Bretons ».

Elles sont 8 communes sur 12 à être d'accord avec l'affirmation suivante : « la langue bretonne ne concerne pas seulement la Basse-Bretagne. Elle est une marque d'identité valorisante pour toute la Bretagne ».

Ces proportions constatées dans le pays de Saint-Malo s'approchent de celles observées sur l'ensemble de la Bretagne (ces deux idées rencontrent l'approbation générale). Cela traduit bien le **fort attachement à la langue bretonne** et sa **valeur identitaire incontestable**.

2 – Études toponymiques et normalisation des noms de lieux

Les mairies du pays de Saint-Malo ayant participé à l'enquête témoignent d'un intérêt relativement faible quant au lien entre la langue bretonne et les toponymes de leurs communes. Il est probable qu'elles considèrent que le breton n'a pas eu de réelle influence ou une influence que très ancienne sur la toponymie de leur territoire.

3 des 11 communes s'étant exprimées sur ce point sont néanmoins prêtes à réaliser une enquête sur leurs toponymes. Deux d'entre elles (Dol-de-Bretagne et Saint-Pierre-de-Plesguen) se disent prêtes à rectifier (si nécessaire) l'orthographe de leurs noms de lieux.

Concernant l'utilisation de la forme bretonne du nom de la commune, aucune des communes ayant répondu à l'enquête ne dit en faire usage sur les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération. Néanmoins la municipalité de Saint-Pierre-de-Plesguen se déclare prête à utiliser cette forme bretonne sur ses bâtiments publics, dans le bulletin municipal ou le papier à en-tête.

3 – Emploi de la langue bretonne dans la vie publique et dans le fonctionnement de la mairie

Au vu des réponses, il semble qu'un accueil en breton des administrés ne soit possible dans le pays de Saint-Malo que sur la commune de Dol-de-Bretagne. Dans ce cas précis, il s'agit d'encourager la mairie concernée à rendre possible cet accueil en portant son existence à la connaissance des administrés.

Par ailleurs, il semble que les mairies ayant répondu au questionnaire n'accordent aucune place à la langue bretonne que ce soit dans la signalisation ou le bulletin municipal.

4 – Promotion de l'emploi de la langue bretonne

Aucune des 13 communes s'étant exprimées ne se déclare prête à promouvoir l'emploi du breton au quotidien de quelque façon que ce soit. Aucune ne se déclare non plus disposée à réaliser une enquête auprès des parents d'élèves pour mettre en place ou développer un enseignement bilingue. Une telle enquête menée à l'échelle du pays de Saint-Malo s'avérerait pourtant utile pour mieux adapter l'offre à la demande existante.

L'ensemble de ces données montre que les communes du pays de Saint-Malo qui ont participé à l'enquête n'accordent pas de réelle importance au développement de la langue bretonne sur leur territoire bien que la plupart d'entre elles reconnaissent sa valeur identitaire.

Il est probable que les communes du territoire se soient senties peu concernées par le sujet étant donnée l'histoire linguistique du pays (le breton n'y est plus une langue usuelle depuis plusieurs siècles). Il faut reconnaître par ailleurs que certaines questions de l'enquête ne tenaient peut-être pas assez compte de ce point dans leurs formulations.

III - EMPLOI DE LA LANGUE BRETONNE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE

1 - Mobilisation des acteurs sociaux et économiques

La campagne **Ya d'ar Brezhoneg** a été lancée en 2001 par le Conseil d'Administration de l'Office de la Langue Bretonne. Elle s'adresse à tous les acteurs sociaux ou économiques prêts à se mobiliser concrètement et à créer un lien entre leur domaine d'activité et la langue bretonne.

Au 27 janvier 2004, 537 acteurs sociaux ou économiques ont signé cet accord. Seuls 3 de ces organismes se situent dans le pays de Saint-Malo. Il s'agit de la *Droguerie de Marine* à Saint-Malo, du *camping de l'Aumone* à Cherrueix et de la *Fête des Mouettes* à Saint-Briac-sur-Mer.

Il faut reconnaître que par manque d'effectifs et de partenaires sur le territoire considéré, l'Office de la Langue Bretonne n'a pas encore pu mener une campagne de sensibilisation adéquate pour le pays de Saint-Malo.

2 - Emploi de la langue bretonne dans le monde du travail

L'enseignement est le secteur dans lequel la langue bretonne est le plus souvent utilisée dans le monde du travail. Des compétences en langue bretonne sont demandées pour les postes de professeurs des écoles des classes bilingues, de professeurs de breton dans le second degré, ou encore de professeurs de breton dans les cours pour adultes.

Au total, **on estime à 5 le nombre de postes liés à la langue bretonne** sur le territoire du pays de Saint-Malo.

3 - Vie culturelle, loisirs et sport.

Dans le pays de Saint-Malo, on constate une absence d'organismes proposant des activités en breton destinées aux enfants et aux adolescents.

On sait l'importance, notamment pour les élèves des écoles bilingues, de pouvoir percevoir la présence naturelle de la langue en dehors du cadre de l'école. Une réflexion est donc à mener sur ce point pour que soient proposées sur ce pays des activités en breton pour les enfants sous forme de loisirs et de spectacles.

A l'heure actuelle, il semble qu'aucune activité en breton ne soit proposée non plus aux adultes du territoire considéré.

4 - Médias en langue bretonne

▪ Télévision

Sur le pays de Saint-Malo, **France 3 Ouest** diffuse près d'1 heure 15 d'émissions en langue bretonne par semaine en 2003/2004.

Le territoire considéré reçoit ainsi les émissions diffusées sur la Bretagne administrative : *Red an Amzer*, magazine hebdomadaire de 53 minutes, et depuis avril 2003 *Mouchig-dall*, émission hebdomadaire de 21 minutes destinée aux enfants. Mais le pays de Saint-Malo ne reçoit malheureusement pas le journal télévisé en breton, *an Taol Lagad*, (3 minutes 30 quotidiennes d'informations en langue bretonne) produit par **France 3 Iroise**.

TV Breizh, diffusée par le câble et le satellite, couvre toute la Bretagne. Cette chaîne privée généraliste accorde une place non négligeable à la langue bretonne notamment grâce à quelques programmes disponibles en breton sur un canal son particulier.

Dans la grille 2003/2004, la langue est ainsi présente dans les dessins animés pour enfants (une heure de programme par jour en moyenne diffusée à partir de 6h50), dans le journal d'information *Actu Breizh* qui propose un reportage en breton sous-titré, dans la météo, ou encore dans le magazine d'information *Tro war dro*. Au total, environ 8 heures de programme sont disponibles en langue bretonne par semaine. Occasionnellement, le breton est de plus employé en *prime time* (matches de football, *Nuit Celtique*, etc.). Il est enfin présent sur l'écran à travers la carte en breton de la météo, ou l'habillage de la chaîne qui est partiellement bilingue.

▪ Radio

En 2003/2004, sur le pays de Saint-Malo, seule **Radio Bleu Armorique** propose une émission hebdomadaire de deux heures en langue bretonne, *Sul Gouel ha Bemdez* (diffusion le jeudi de 19 h 10 à 21 h 10 et rediffusion le samedi de 12 h à 14 h en Ondes Moyennes). C'est la seule place actuellement réservée à langue bretonne sur les ondes du service public captée sur le territoire.

EN CONCLUSION DU DIAGNOSTIC

On peut observer sur le pays de Saint-Malo les premiers éléments d'une dynamique en faveur de la langue bretonne ; lesquels se concentrent pour l'heure essentiellement autour de la ville de Saint-Malo, mais commencent à concerner d'autres communes.

LA PERSONNALITE DU PAYS DE SAINT-MALO

Le fait le plus notable en ce qui concerne la langue bretonne dans le pays de Saint-Malo est la concentration des principales actions (enseignement bilingue, cours de langue dans le secondaire, cours du soir) essentiellement sur la ville de Saint-Malo (c'est-à-dire le principal pôle du pays).

Les initiatives en faveur de la langue bretonne pourraient néanmoins s'étendre dans un proche avenir à d'autres communes du pays. Le sud du territoire notamment (la Communauté de Communes au pays de la Bretagne Romantique) bénéficie de l'influence de Rennes qui lui apporte une dynamique particulière qui paraît déjà s'exprimer en ce qui concerne la langue bretonne.

Il semble donc qu'il importe avant toute chose de mener une campagne de communication (particulièrement en direction des élus) et d'encourager la mise en place de manifestations culturelles et autres loisirs accordant une place à la langue bretonne en particulier dans un espace aussi touristique. Un recensement de la demande parentale pour un enseignement bilingue (autour de Combourg par exemple) précédé d'une campagne d'information permettrait de mesurer objectivement les besoins dans ce domaine.

POINTS FORTS

L'attente du public en faveur du breton est réelle dans le pays de Saint-Malo, comme en témoignent l'émergence de l'école bilingue et la mise en place par le milieu associatif de cours du soir pour adultes.

La grande attractivité touristique du nord-ouest du pays en fait une vitrine de l'identité bretonne.

POINTS A AMELIORER

Dans le domaine de l'enseignement, il serait intéressant qu'une ou plusieurs études (précédées de campagnes d'information appropriées) soient menées afin de faire mieux répondre l'offre en enseignement bilingue aux besoins des parents d'élèves.

Les pouvoirs publics locaux font preuve d'une relative indifférence face à la langue bretonne tout en reconnaissant sa valeur identitaire.

Le tissu associatif du pays de Saint-Malo gagnerait à renforcer ses initiatives en faveur de la langue bretonne et à en mettre de nouvelles en place ; en cela la création d'une entente de pays comme il en existe ailleurs en Bretagne constituerait un pas en avant décisif. Des activités en breton destinées aux enfants et aux adultes (loisirs, spectacles) pourraient ainsi voir le jour plus facilement.

Les cours de breton dans le secondaire ont besoin d'une campagne d'information, d'une amélioration de leurs conditions pratiques et d'un élargissement de l'offre.

Enfin, pour ce qui concerne les médias, il est regrettable de voir le peu d'émissions en langue bretonne que l'on peut recevoir sur le territoire du pays de Saint-Malo. Il conviendrait au moins d'inciter le service public à développer davantage son offre d'émissions en breton (ce qui fait du reste partie de ses missions).

BIBLIOGRAPHIE

- ACADEMIE DE RENNES (éd.), 2003. Projet académique 2003-06. Rennes, 6 pages.
- INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) (éd.), septembre 2003. L'espace breton. *Les dossiers d'Octant*, Rennes, 45, 152 pages.
- INSEE (éd.), 2002. Territoires vécus – Organisation territoriale de l'emploi et des services. Paris, carte.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE (éd.), septembre 2000. Evaluation de l'enseignement dans l'académie de Rennes. Rapport de l'Inspection Générale de l'Education nationale, 150 pages
- OFFICE DE LA LANGUE BRETONNE (éd.), 2002. Un avenir pour la langue bretonne ?. Rennes, 260 pages.
- PERAZZI J.C., 1998. Diwan vingt ans d'enthousiasme, de doute et d'espoir. Coop Breizh (éd.), Spézet, 152 pages.

SOURCES DIVERSES

- Académie de Rennes
- Les associations du pays de Saint-Malo
- Les communes du pays de Saint-Malo
- Conseil Régional de Bretagne
- Div Yezh - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Publique
- Dihun - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton à l'Ecole Privée
- Diwan - Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement Immersif
- INSEE
- Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine
- Rectorat de Rennes
- UGB (Unvaniezh ar Gelennerien Brezhoneg)